



Agenda

Du 2 au 8 : Exposition «Art du Coin» aux Caves du Château, par Théa.

Samedi 11 : Don du Sang, Salle Ponge de 8h30 à 12h30.

Dimanche 12 : Réunion Pin d'Aval, salle du conseil en mairie à 9h30.

Jeudi 16 : «BAL au BAR», Salle Ponge de 14h00 à 18h00, par Les Aubarnencs.

Samedi 18 : Accueil des Nouveaux Arrivants au village.

Du samedi 18/09 au lundi 3/11 : Vacances Scolaires de la Toussaint

Vendredi 31 : L'A.B.P. fête Halloween aux Caves du Château.



EXPOSITION

'Art du Coin'

du 2 au 8 Octobre 2014

Caves du Château
Bar sur Loup

organisée par THEA



Alice
Kristina
Lydie Thétiot
Benoît Fleury
Yamina Fellah
Lara Gallagher
Pascal Ladevèze
Coralie Guilleman
Jane Vandenberg
Marie-Claude Ras Allard

vernissage

Vendredi 3 Octobre à partir de 18h

pour plus d'informations contacter le 06.18.02.66.12
mail: minafe06@yahoo.fr

Fête réussie pour le Parc Naturel Régional !

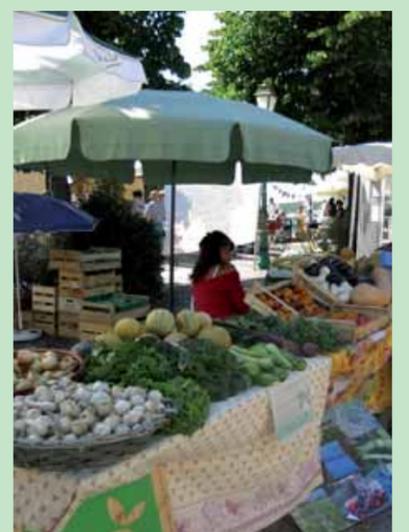


S'il était bien un lieu où se rendre le samedi 13 septembre dernier, ce fut à Gourdon pour la 3^{ème} Fête du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur !

La diversité des stands a ainsi permis de découvrir les talents des producteurs de la région qui n'hésitent pas à faire déguster leurs produits et à partager leurs savoirs.

Le Bar sur Loup fut fort bien représenté avec Fanny Guerrault et ses fruits et légumes bio de saison, Philippe Mertillo, le berger de La Sarée et son stand de grillade d'agneaux et merguez, Francis Quaranta et ses girouettes et sculptures en métal, M. Marcel Tardeglio spécialiste des énergies renouvelables solaires, Myriam Palmi et ses sculptures en céramique et Aurélia Dias Goncalves de l'épicerie La Muse Bouche. Sur le stand de la mairie, outre la présentation de la commune à travers l'exposition photo réalisée par les enfants du groupe scolaire en 2011, les céramiques de Pascal Ladevèze étaient aussi en vue.

Beaucoup de rencontres émaillèrent la journée et les débats proposés par le Conseil de Développement furent riches d'enseignements. Les ateliers participatifs firent le plein et il y en eut pour toutes les tranches d'âge. Le public, de plus en plus nombreux au fil de cette journée ensoleillée, a ainsi découvert le dynamisme et la convivialité de leur territoire. Bravo à toute l'équipe du P.N.R. !



Actualités Communales

Tourisme

Bel été pour le tourisme au Bar sur Loup !

Les visiteurs ont retrouvé le chemin des villages de l'arrière pays offrant plus d'authenticité, de fraîcheur et de convivialité. L'amplitude d'ouverture de notre bureau d'accueil est resté le même cette année mais la fréquentation a augmenté de 48 %.

A noter que la région PACA accuse un fléchissement de sa fréquentation estivale. Grâce à la bonne volonté du conseil paroissial, l'église St Jacques le Majeur est restée ouverte cet été pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs.

Et d'après notre guide, Michel Ribero, les visites guidées du village ont aussi dépassé celles de 2013.

Comparatif fréquentation Service Municipal du Tourisme Année 2013 - 2014

Mois	2013	2014	Dont étrangers 2013	Dont étrangers 2014	Augmentation globale
Mai	239	460	91	184	92,47%
Juin	304	473	104	248	55,59%
Juillet	884	1233	292	552	39,48%
Août	1129	1565	383	679	38,62%
Septembre	181	208	79	102	14,92%
TOTAL	4750	5953	Moyenne de l'augmentation :		48,22%

En septembre 2013 et 2014, nombre de visiteurs : chiffres arrêtés au 10/09

La Promenade Avenue des Écoles



C'est un public attentif qui a répondu présent à la réunion publique d'information sur le parking de La Jarrerrie le vendredi 12 septembre dernier.

Prévus pour une durée de 5 mois, les travaux inévitables au projet de la Promenade de l'Avenue des Écoles ont enfin débuté.

Des zones d'effondrement, plusieurs fois reconstruites, ont amené une réflexion sur la reconstruction de ce mur avec 3 points importants à retenir :

- L'assainissement de la zone
- La reconstruction à l'identique
- Un gain d'espace permettant ainsi une zone de parking agrandie, un aménagement piétonnier et paysager.

Du côté de la technique :

- Débroussaillage des lieux par une entreprise pour compléter les levées de géomètre afin de délimiter précisément les limites des terrains communaux et privés
- Construction d'un mur en voile béton ancré par tirants horizontaux avec micro-pieux en béton sous les semelles, chemin de St Jean.
- Construction d'un mur classique sur le terrain des Jardins de La Ferrage.
- Après construction des deux murs, une fois que le béton aura atteint sa résistance nominale, le remblaiement pourra débuter par l'avenue des Écoles.
- Dans un dernier temps, habillage en pierres de l'ensemble.
- Un projet ultérieur verra l'aménagement paysager du site se mettre en place.



Du côté pratique :

- Pour permettre le bon déroulement des travaux, l'avenue des Écoles a été placée en sens unique, dans le sens Jarrerrie - Centre de Secours
- Le stationnement sur la partie gauche de la voie est interdit et ce afin de laisser une voie de circulation aux engins de travaux.
- Des places de stationnement seront également supprimées sur le parking St Jean pour permettre l'avancée des travaux.
- Lorsque le chantier atteindra le virage des Jardins de La Ferrage, la circulation sera coupée pour un temps.

*Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne occasionnée pendant la durée des travaux.
Le bruit, le manque de places de parking, tout ceci va demander à tous un peu de bonne volonté...
Par avance, merci pour votre patience.*

Nouveaux Arrivants

Vous venez d'arriver depuis peu au village, vous souhaitez rencontrer l'équipe municipale et prendre connaissance des services que vous pourriez trouver sur la commune : vous êtes cordialement invités à la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le samedi 18 octobre prochain,

Précédée d'une visite guidée du village à partir de 9h30, elle réunira nouveaux barois et élus au cours d'une rencontre où seront présentés l'équipe municipale, les différents services communaux, les associations et une foule de renseignements. Si vous souhaitez participer à ce moment d'échanges, vous pouvez appeler l'accueil de la mairie au 04 92 60 35 70.

Le Pin d'Aval

Dimanche 12 octobre, barois et riverains du Pin d'Aval sont invités à 9h30 salle du conseil en mairie. Les élus seront en mesure de vous présenter une ébauche de projet de réhabilitation, tenant compte des remarques formulées lors de la première rencontre sur place.

Vie du village

Nouveautés

Loisir Céramique

L'atelier Bout de Terre propose à partir du mois d'octobre des séances de "Loisir Céramique" pour les adultes.

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter Madame Pascale Ladevèze au 06 42 31 02 34.

Le Truck de Charlotte

A compter du samedi 11 octobre, un nouveau concept va faire son apparition au village...

Dans un camion tout spécialement aménagé, vêtements, bijoux, sacs, accessoires, etc... Tout ce qui peut vous plaire, mesdames, vous y attendra. Une vraie petite boutique itinérante avec cabine d'essayage, portants, miroirs, étagères et surtout des vêtements dont une partie de petits créateurs locaux de la région PACA.

N'hésitez pas à venir lui rendre visite sur le square Seytre, en matinée, le samedi 11 octobre !
Fb : facebook.com/letruckdecharlotte

Wou Wei

L'association Wou Wei vous annonce la reprise des cours de Tai Chi traditionnel.

Le Tai-chi Chuan est un art de vivre que nous essayons de perpétuer dans le partage, la convivialité et dans la bonne humeur.

On peut le pratiquer à tous les âges pour améliorer la santé, la souplesse, l'équilibre, la capacité de concentration et développer la confiance en soi.

Cet Art enseigné depuis plusieurs siècles, est une opportunité d'entrer en relation avec son corps son esprit.

C'est aussi un sport doux recommandé par les professionnels de santé.

La durée d'un cours est d'une heure et demie et se déroule avec : un échauffement comprenant un peu

de Qi-Gong et d'enracinement suivi de l'apprentissage des mouvements détaillés et enchainés La Forme entière pour ceux qui arrivent à la maîtriser L'encadrement est réalisé par des professeurs Diplômés d'état et titulaires d'une carte professionnelle, et sont en formation continue, rattachés à l'école de Fa Taiji de Toulouse avec le Maître Jean Jacques Gallinier

Toujours avec 3 cours par semaine mais avec un changement cette année, le cours du mercredi a été déplacé et se fera le jeudi toujours à 18H30.

Pas de changement pour le cours du lundi soir à 20H00 avec David ou le vendredi à 10H00 avec Simone.

Pour plus de renseignements vous pouvez contac-

ter Simone au 04 93 36 71 94 ou David au 06 15 58 03 06.

Les places sont limitées, surtout pour le lundi soir Pensez à nous contacter pour vos inscriptions au plus vite. Pour les personnes n'ayant pas de possibilité d'assurer un cours hebdo ou pour ceux qui souhaitent progresser d'avantage dans la pratique, des Stages mensuels seront proposés les samedis en styles Yang et Chen uniquement après la confirmation de 4 inscriptions minimum.

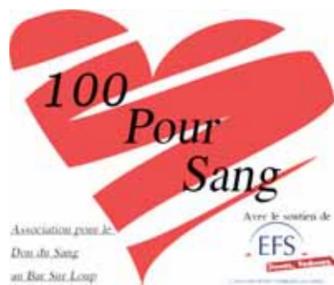
Cours d'initiation les samedis de 10H à 11H 30. Vous pouvez aussi consulter le site internet pour plus d'informations concernant les dates des stages et les cours hebdomadières <http://www.taichiasso-cwouwei.moonfruit.com>

Cent pour Sang

N'oubliez de venir nombreux à la prochaine collecte de sang le 11 Octobre.

A la salle Ponge (salle des fêtes) de 8h30 à 12h30

Il est souhaitable de ne pas être à jeun
Merci d'avance



Espace Musica

Il reste de la place dans nos cours collectif d'éveil musical (Petite et Moyenne section de maternelle), cours de percussions (un groupe de la GS au CE1, un groupe du CE2 au CM 2 en fonction des effectifs), et dans les cours individuels de violon et de flûte.

Si vous êtes intéressés, écrivez-nous à bureau@espace-musica.fr Les cours individuels et les percussions reprendront la semaine du 15/09. L'éveil musical et le solfège reprendront le 24/09.

Musicalement,

L'équipe d'Espace Musica

Les Aubarnencs

Septembre nous a réuni, après deux mois de vacances, toutefois coupés par deux réunions-déjeuners en juillet et août.

Le repas annuel de l'Amitié a lieu au restaurant La Jarrerrie, les Maires du Bar et de Roquefort y sont chaque année nos invités.

Nous nous réunirons chaque jeudi, salle F. Ponge, le 2 et le 30 pour des jeux divers et un thé ou chocolat, le 9 et le 23 pour un LOTO, et le 16, avec Pierre D.J., pour danser avec les amis des clubs voisins et aussi, avec qui veut bien passer un moment avec nous, simplement et cordialement.

Théa

Exposition "Art du coin" peintures, photos, Calligraphie ainsi que deux invitées surprise dans la sculpture du bois "Benoit fleury" ainsi que "Lydie Thétiot" (Normandie) Mosaïque.

Du 02/10/2014 au 08/10/2014 au Caves du Chateau Bar Sur Loup Avec Gallagher Lara, Marie-Claude Ras Allard, Yamina Fellah, Coralie, Alice, Kristina, Jane Vandenberg et Pascal Ladevèze.

Vernissage le 03/10/2014 à partir de 18h..pour plus d'infos contacter le 0618026612 - Mail: minafe06@yahoo.fr

La Marine en fête et en photos !



Une 52^{ème} édition de la Journée de la Marine théâtrale et musicale en cette année 2014 !

Avec sa toute 1^{ère} création, la Compagnie «Les Enfants d'Avril» a tout d'abord retracé la vie de l'Amiral et rejoué la bataille de la Chesapeake. Beaucoup de dynamisme, d'humour et de jeunesse pour cette pièce conclue par une standing ovation !



Emmenés par le Bagad de Saint Mandrier, les personnalités se sont ensuite rendues place de la Tour afin de commémorer la mémoire de l'Amiral de Grasse et l'amitié Franco-Américaine.

Et un grand coup de chapeau aux enfants du groupe scolaire pour leur interprétation des hymnes français et américains...à cappella !



Le dossier du mois : Le S.P.A.N.C.

Le Bar sur Loup :
Très bon élève du SPANC !

La rentrée est une bonne période pour faire le point. Aussi Le Service Public d'Assainissement Non Collectif, appelé SPANC vous présente ses résultats pour l'année 2013. Seules 60% des communes ont aujourd'hui un SPANC (source Agence de l'Eau), et très peu dépassent les 50% de diagnostics réalisés.

Notre commune fait donc partie des très bons élèves puisqu'il ne reste que 40 familles sur les 542 concernées qui n'ont pas encore à ce jour, ou pris rendez-vous avec nos services ou fait réaliser ce diagnostic, pourtant rendu obligatoire depuis la loi dite Grenelle II. Le taux de réalisation des diagnostics frôle les 93 %. Le taux de conformité (réhabilitations en cours comprises) est de 64,65 %, ce qui est un excellent résultat national et l'un des meilleurs de la Région (source ATANC-PACA). Ce sont donc ces très bons résultats qui nous conduisent à vouloir encore aller plus loin et à prendre les décisions pour la suite.

Rappel sur le SPANC

Pourquoi un programme de réhabilitation ?

Conformément aux missions qui lui sont données par la loi, le SPANC a fait réaliser le diagnostic périodique de bon fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif. Ce contrôle permet de s'assurer de l'existence des dispositifs, d'évaluer l'état des installations, de caractériser leur fonctionnement et de vérifier leur bon entretien, au regard des conformités et législations actuelles. Environ 10 % des installations devront être rénovées parce qu'elles présentent un risque sanitaire ou environnemental élevé, et qu'aucun projet d'assainissement collectif n'est prévu dans le secteur. La mise en œuvre, le maintien en bon fonctionnement et en conséquence la réhabilitation des installations individuelles sont des obligations réglementaires qui incombent aux particuliers (Art. L 1331-1-1 du Code de la Santé Publique).

Quels sont les usagers concernés par ce programme ?

Les usagers qui ont reçu le rapport de visite du SPANC leur indiquant que leur installation présente un risque sanitaire et/ou environnemental élevé et mentionnant une obligation de réaliser les travaux. 3 cas de figures sont possibles : Quand il n'existe pas du tout d'installation (puits perdu compris).

Quand l'installation présente un danger pour la santé des personnes ou un risque environnemental avéré (débordement du dispositif, rejet dans un fossé ou sur la parcelle avec ou sans fosse septique/toutes eaux, installation à proximité d'un forage utilisé pour l'eau domestique).

Quand l'installation présente des problèmes de sécurité tels que des ouvrages détériorés, affaiblis, avec des défauts de résistance structurelle avec risque de chutes.

Objectifs 2014-2015

1 Objectif 0% de récalcitrants

Encore trop de personnes, se sentent démunies et perdues face à la législation concernant leur assainissement. Beaucoup confondent encore faire réaliser le diagnostic de leur installation et réhabiliter une installation non conforme. Le diagnostic n'est qu'une visite de vos installations par un technicien qualifié, qui permet de faire le bilan de votre installation, de son état. Un rapport vous est remis après ce contrôle, vous indiquant s'il y a lieu, les travaux à réaliser, les préconisations d'usage pour la meilleure utilisation possible. Un contrôle dit de fonctionnement est ensuite réalisé tous les 10 ans (sauf en cas de vente). Toutes les communes ont pour obligation de faire réaliser ces diagnostics. Les récalcitrants encourent toujours des pénalités financières et des mises en demeure seront à nouveau appliquées à compter de janvier 2015.

2 Plus de réhabilitations

Les réhabilitations coûtent cher et vous semblent compliquées. N'hésitez pas à prendre contact avec le SPANC qui est là aussi pour vous expliquer la marche à suivre et vous aider à déposer vos dossiers qui sont soumis à étude.

Vous n'avez pas le droit de réaliser des travaux importants sur votre assainissement sans avoir au préalable déposé un dossier d'étude qui doit être validé avant commencement des travaux.

Vous avez aussi peut être droit à une subvention (voir par ailleurs)

Aussi dans tous les cas, passez par le SPANC. Cela prend quelques minutes et évite bien des déboires par la suite.

SPANC du Bar-sur-Loup – dans les bureaux
des Services Techniques
Mme Karine VERMOT. Tél. : 04.92.60.35.75
Mail : secretariat.technique@lebarsurloup.fr

Du côté des subventions...

Quelles aides sont disponibles ?

L'Agence de l'Eau propose un programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif qui permet d'aider financièrement les particuliers ayant obligation de faire des travaux de réhabilitation de leur dispositif. Elle aide les propriétaires concernés en leur attribuant une subvention forfaitaire de 3000 € maximum (uniquement pour les habitations antérieures à 1996). Pour obtenir cette subvention, vous devez vous rapprocher du SPANC pour obtenir un dossier et une convention de mandat.

Eco-prêt financé par l'État, pour compléter votre financement – taux à 0% et d'un montant de 10 000 € maximum sur une durée de 3 à 10 ans (uniquement pour les habitations antérieures à 1990 – sans condition de revenu). Ce prêt n'est possible que pour les dispositifs de traitement qui ne consomment pas d'énergie (pas de micro-station).

Il est mobilisable **jusqu'au 31 décembre 2014** et plusieurs banques sont partenaires (voir votre banque ou le site du ministère <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>).

IMPORTANT :

Pour pouvoir bénéficier des subventions, les travaux ne doivent pas commencer avant que le SPANC ait donné son avis favorable sur la conception du projet, sur la décision émise par l'Agence de l'Eau, et doit ensuite recevoir un avis favorable sur la vérification des travaux (contrôle avant remblai).

3 Meilleure communication

Vous souhaitez en savoir plus sur vos droits et obligations concernant votre assainissement, en dehors des heures d'ouverture de la Mairie, sachez que le règlement des usagers du SPANC est mis à votre disposition sur le site internet de la commune.

La commune a choisi d'annualiser votre redevance, celle-ci comprend l'ensemble des contrôles qui seront réalisés dans l'année par le service (diagnostics, contre-visites en cas de vente, études de réhabilitation, etc.), mais elle comprend aussi l'accès au service, le temps passé pour l'étude de vos dossiers pour vos réhabilitations et vos subventions, l'accompagnement dans vos projets (neufs ou réhabilitations). Vous avez droit à ce service, alors n'hésitez pas à l'utiliser, et à prendre connaissance de vos droits.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE Tél : 04 92 60 35 70 - Fax : 04 93 42 93 64
Jours et heures d'ouverture :
les lundis, mardis, mercredi et jeudis : 8:30 - 12:30 et 13:30 - 16:30
les vendredis : 8:30 - 12:30

Police Municipale 04 92 60 35 76
Permanence Police Municipale 06 80 36 24 78
GENDARMERIE 04 93 42 40 06
OFFICE DE TOURISME 04 93 42 72 21
BIBLIOTHÈQUE 04 92 60 35 88
CONCILIATRICE DE JUSTICE Mme Jackson
Permanence 1ers et 3èmes mardis du mois de 14h00 à 16h30
ÉCOLE MATERNELLE 04 93 42 90 31
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE 04 93 42 90 65
GARDERIE 04 93 09 41 01 et 06 79 35 16 26
Relais Assistantes Maternelles Itinérant 04 97 18 70 82
TRÉSORERIE 04 92 60 38 00
POSTE Courrier 3631
POSTE Banque Postale 3639
POMPIERS 18
SAMU (Nice) 15
PRESBYTÈRE Catholique 04 93 42 70 11
PRESBYTÈRE Protestant 04 93 36 40 42

CASA

N° Encombrants 04 92 19 75 00
Déchetterie Valbonne 04 92 28 50 21
Déchetterie La Colle sur Loup 04 93 32 94 85

SERVICES DE SANTÉ- SOINS

Dr Develey Médecin 04 93 42 56 22
Dr Lemaître Médecin 04 93 42 90 43
Dr Marty Médecin 04 93 42 55 51
Cabinet Dentaire : Dr Guimont - Dr Seng-Thong 04 93 42 58 32
Dr Serabian Pharmacie 04 93 42 41 02
M. Deram Infirmier à domicile 04 93 09 35 16
Cabinet Bonnet-Crut Infirmiers à domicile 04 93 09 44 33
Kinésithérapeutes :
Cabinet Chatelain, Sadoul, Pereyron, Boisserpe 04 93 42 46 96
Mme Tretener Pédiacre Podologue 04 93 42 71 13
M. Corbonnois Ostéopathe 06 16 32 00 76
M. Pereyron Ostéopathe 04 93 42 46 96
Les Orangers Maisons de Retraite 04 93 40 68 00
Sophrologie ESCA 2 06 82 20 87 63
Réflexologie auriculaire et plantaire Mme Mariani 06 38 02 29 03
GARAGES - MÉCANIQUE AUTOMOBILE
M. Trastour Garage Barois 04 93 42 42 20
M. Garcia Mécanicien à domicile 06 03 79 82 12

COMMERCES

Épicerie Barbieux 04 93 42 41 04
Boulangerie Euziere 04 93 09 40 44
Tabac Presse «L'Encrier» 04 93 42 74 88
Supérette Casino 04 93 42 41 05
Coiffure Lovely 04 93 42 47 89
Épicerie- Snack «La Muse Bouche» 04 93 09 12 53

ARTISANAT

Myriam Haemish (Poterie) 04 93 42 56 00
Ferrerrie d'Art du Loup 04 93 42 21 39
Bout de Terre (Céramique) 06 42 31 02 34
Fil'Air (Sellerie) 06 67 47 48 08
Myriam Palmi Artiste sculpteur Céramiques du Loup 06 71 43 06 56

SERVICES

Taxi Guillen 04 93 09 40 64 ou 06 08 23 36 62
Coiffeur Mixte à domicile, Pierre Bernard 04 93 60 71 55
Esthéticienne Mlle Girerd 06 73 18 93 97
Rii Services Yves Falchetti 06 62 77 55 79
Bar sur Loup Immo 04 93 40 70 44
Ent. Paradisio Jardins 06 23 55 25 97
Raphaël Plomberie 06 14 37 39 75

Emanuelle Jubinville, traductrice 07 81 30 00 86
Concept Informatique 06 29 66 59 10
Les Jardins St Clément 04 93 09 41 36
Solaire Installateur agréé 04 93 42 46 15
Prestige Peinture 06 62 14 81 13
Melot Plomberie 06 67 47 58 16
Hélios Électricité 06 59 01 79 31
Alu Provence 04 93 09 84 25
Photographe Mélanie Mélot 06 64 50 65 55
Qualitazur 09 50 23 96 78
Bechetti Électricité 06 15 29 15 83 ou 75
d'AR et peintures 04 93 09 41 74 - 06 21 20 35 86
Vidéo surveillance - Alarme - Automatisation M. Bassat 06 12 73 44 51
Keralia Patrimoine 07 78 87 14 25
Verducci Électricité et Carrelages 04 93 09 44 72
E.F.P. plomberie - chauffage - climatisation 04 22 13 51 37
Chris Récup 06 66 85 24 40 - 06 60 11 08 48
Allo Dépannage- Eric Masson Plomberie 06 46 59 40 71

RESTAURATION - HÉBERGEMENTS

L'École des Filles (fermé dim soir et lun) 04 93 09 40 20
La Jarrerie 04 93 42 92 92
Le Michelangelo 06 65 68 81 20
Le Donjon 04 93 77 53 92
L'Unik 07 60 73 03 61
Camping des Gorges du Loup 04 93 42 45 06

CHAMBRES D'HÔTES

Bastide St Christophe 04 93 42 95 08
La Teranga 04 93 09 43 75
La Thébaïde 04 93 42 41 19
La Fontaine 06 59 83 52 18
Hôtel Le Château de Grasse 06 77 75 52 45

LOISIRS

Ascendance (Parapente) 04 93 09 44 09
Monster Paint Ball 06 81 76 31 38
Disk Jockey Animation, Pierre Bernard Rossignol 04 93 60 71 55
Cours de musique à domicile 06 87 93 36 77
Coach Sportif : Damien Bouillon 06 18 91 22 75
Résolution Sport : Bernard Dar 06 18 09 87 62
Coach diplômé pilates, sénior Corine Valsaque 06 03 85 45 20

